

EN DIRECT DES ORGANISMES



ORGANISMES
EN ACTION !

> Population vieillissante
Relogement <
> Habitat modulaire
Maîtrise d'ouvrage <

Photo - Projet de réhabilitation
«Terre des Fleurs» de Bourg Habitat

SOMMAIRE

P3. Logement et population vieillissante

ALPES ISÈRE HABITAT, FACILITATEUR DU MAINTIEN À DOMICILE

P5. S'adapter pour poursuivre l'accompagnement aux relogements

P10. Les habitats mobiles et modulaires, destinés à accueillir les familles hébergées au Centre d'Hébergement d'Urgence, en cours de pose à L'Autre Soie.

P12. Au cœur de Valence Romans Habitat !

P14. Lyon Métropole Habitat ouvre une nouvelle résidence seniors en plein centre de La Croix-Rousse

P16. Loire Habitat Vers une maîtrise d'ouvrage exemplaire



LOGEMENT ET POPULATION VIEILLISSANTE ALPES ISÈRE HABITAT, FACILITATEUR DU MAINTIEN À DOMICILE

Alpes Isère Habitat œuvre activement pour permettre à ses résidents de pouvoir choisir de rester à leur domicile.

Pour ce faire, environ 200 logements par an sont adaptés pour évoluer avec les besoins des locataires. La demande porte principalement sur l'adaptation des salles de bains (transformation d'une baignoire en douche, barres d'appui etc...).

En fonction de ses capacités, le locataire prend contact auprès du service relation clientèle pour informer de la nécessité de procéder à des modifications du logement. Le bailleur accompagne le résident dans sa demande d'un point de vue administratif d'abord, puis en mandatant les entreprises compétentes pour la réalisation des travaux en adéquation avec les nouveaux besoins du locataire.

DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX SERVICES DÉDIÉS AUX SÉNIORS

La prise en compte du vieillissement d'une

population, c'est adapter ses services à cette population.

La période actuelle nécessite une attention toute particulière aux séniors, comme l'a démontré la campagne d'appels auprès de nos 4000 clients de plus de 70ans. Cette expérience a démontré l'importance du lien social mais aussi qu'un bailleur peut à plusieurs titres constituer une ressource pour l'habitant.

Aussi, toujours dans l'optique de répondre aux besoins à chaque étape de la vie, Alpes Isère Habitat développe des collaborations afin d'enrichir son offre en pensant dès aujourd'hui au logement de demain, qui serait par exemple un logement connecté, qui associe autonomie et assistance.

Une opération sur la résidence La Batie, commune de Saint-Ismier, va déployer des logements connectés.

Cette opération réalisée avec EDIFIM comprend 24 logements T2 accessibles et 100% adaptés séniors.

La résidence comprendra :

- Des panneaux photovoltaïques
- Une isolation thermique renforcée
- Des prises de recharge pour les véhicules électriques
- Des logements connectés pour les séniors

Les caractéristiques de cette opération connectée sont les suivantes :

- Certains services sont intégrés dans l'offre de base (volets roulants électriques, gestionnaires intelligents d'énergie, portiers vidéos) d'autres sont en option sous forme de « pack » : accessibilité, supervision, commande vocale, portier connecté, sécurité.
- La gestion des données est non intrusive car elle est faite en local et ne nécessite donc pas de connexion internet, les émissions d'ondes sont donc très faibles.

Cette année, Alpes Isère Habitat se lance dans un partenariat avec l'ANCV dans le cadre du programme « séniors en vacances » :

Extrait de la présentation de l'ANCV : « Dans le cadre de ses programmes d'action sociale, l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances met en œuvre depuis 2007 le programme Seniors en Vacances à destination des personnes âgées en situation de fragilité économique ou sociale. Ce dispositif permet aux retraités de bénéficier d'un séjour tout compris hors transport à un tarif préférentiel. L'ANCV finance une partie du coût du séjour pour les personnes âgées, sous condition de ressources. Ses objectifs : rompre la solitude et l'isolement, créer du lien social, offrir du bien-être et allier plaisir et prévention. Depuis 2007, plus de 580 000 seniors ont bénéficié de ce programme. »

EXEMPLE DE RÉALISATION RÉCENTE



Pontcharra, établissement d'hébergement pour personnes âgées - 94 chambres réparties en 7 unités

Résidences autonomie

L'office public de l'habitat de l'Isère est conscient qu'une expertise particulière est nécessaire pour la réalisation de logements adaptés, d'où l'existence d'une Direction de l'Habitat Spécifique au sein de son pôle clientèle et solidarités. Alpes Isère Habitat compte dans son patrimoine plusieurs résidences spécialisées dont certaines résidences « autonomie ». Le bailleur est propriétaire de ces structures mais en confie la gestion à des administrateurs extérieurs. Fort de ces expériences réussies (Vizille, Vaulnaveys, Pierre-Châtel...), de nombreux projets sont actuellement en cours afin de proposer des résidences de qualité et adaptées aux besoins des populations vieillissantes.

Plusieurs EHPAD sont dans les projets en cours. Un foyer de 94 lits sur la commune de Sainte-Marie-d'Alloix pourra d'ici quelques mois accueillir des résidents. Ce projet permettra de dynamiser la commune mais en offrant un cadre de vie de qualité pour ses futurs résidents.

Contact

Anne-Christine REBELLE, Responsable du service communication, Alpes Isère Habitat
anne-christine.rebelle@alpeshabitat.fr



S'ADAPTER POUR POURSUIVRE L'ACCOMPAGNEMENT AUX RELOGEMENTS

Le 4 juillet 2019 Auvergne Habitat signait la convention du Nouveau Programme de Rénovation Urbaine de la Métropole Clermontoise comprenant, pour Auvergne Habitat, la démolition de près de 300 logements dans les quartiers des Vergnes et

de La Gauthière et la reconstitution d'autant de logement sur la métropole.

Les projets de rénovation urbaine visent à repenser les quartiers pour une meilleure qualité de vie. Ils peuvent entraîner la démolition de

bâtiments. Ce sera le cas à Clermont-Ferrand pour les résidences gérées par Auvergne Habitat : La Grande Combaude (155 logements) et les 28, 30 Château des Vergnes (134 logements). Ces démolitions nécessitent le relogement de locataires ce qui représente pour eux un changement important et suscite nombre de questionnements.

Afin d'accompagner les locataires tout au long du processus de relogement, Auvergne Habitat a choisi de constituer une équipe dédiée au relogement. Les familles sont prises en charge dans les démarches liées à leur relogement, dans le cadre d'un protocole concerté avec les associations de locataires.

« Dans ce contexte particulier de crise sanitaire il a fallu repenser la manière d'informer et d'accompagner nos locataires. Le processus de relogement pour la résidence La Grande Combaude devait débuter en mars par une réunion d'information rassemblant toutes les

familles de la résidence. Nous avons donc imaginé une solution alternative à cette réunion nous permettant de délivrer l'ensemble des messages dans des conditions sanitaires adaptées. Ainsi plutôt qu'une réunion plénière, nous nous sommes orientés sur une information dispensée au sein de différents ateliers. »

Nadège COLIN – Directrice Clientèle

Dans le cadre du processus relogement pour les locataires de la résidence La Grande Combaude, il a donc été mis en place un « parcours relogement » qui a permis de rassembler les familles par petits groupes, sur un même site mais dans des salles séparées et à des horaires différenciés.

Ainsi sur l'après-midi du 02 juillet, s'est tenu le 1er parcours d'information pour Auvergne Habitat dans le cadre d'un projet de démolition sous forme de 4 ateliers. Ces ateliers se sont en très grande partie appuyés sur le guide du relogement réalisé pour l'occasion. Ils



étaient animés par un binôme composé d'un salarié d'Auvergne Habitat et d'un partenaire intervenant dans le projet.

ATELIER 1 : POURQUOI VOUS RELOGER

➤ Objectif : expliquer le projet urbain, avec l'appui de Clermont Auvergne Métropole

ATELIER 2 : COMMENT TROUVER LE LOGEMENT QUI VOUS CONVIENT ?

➤ Objectif : expliquer le parcours de relogement depuis l'entretien de connaissance jusqu'à l'acceptation de la proposition, avec la présence du cabinet EDS Conseil

ATELIER 3 : COMMENT S'ORGANISE VOTRE DÉMÉNAGEMENT

➤ Objectif : expliquer le déménagement et les démarches à mener, organisé en collaboration avec l'entreprise LTDS

ATELIER 4 : COMMENT ÊTES-VOUS ACCOMPAGNÉ ?

➤ Objectif : présentation des intervenants et des engagements respectifs

80 familles sur les 155 logements ont participé à ces ateliers ce qui représente une forte mobilisation des locataires.

Si l'organisation et la tenue de ces ateliers exige du temps et une forte mobilisation des collaborateurs d'Auvergne Habitat et des partenaires, le bilan est très positif. Cette « formule » plus personnalisée et plus ludique a permis de mieux transmettre les messages et d'apporter des réponses concrètes aux questions que les locataires pouvaient se poser. Elle a permis aussi de gagner du temps : à la fin du parcours d'information, le locataire prenait un rendez-vous pour la rencontre individuelle au domicile et partait avec le guide du relogement. Tous les rendez-vous pris le jour des ateliers ont été honorés. A ce jour seules 9 familles n'ont pas été jointes.

Fort de cette expérience, c'est sous cette forme qu'Auvergne Habitat lancera le processus de relogement de la résidence Le Château des Vergnes en octobre prochain.

UNE PARTICIPATION ACTIVE À LA RÉNOVATION URBAINE

Avec la signature le 4 juillet 2019 de la convention ANRU, Auvergne Habitat poursuit son engagement dans la réhabilitation des quartiers prioritaires comme à Clermont-Ferrand. Le développement d'une offre importante en accession sur ces quartiers pour amener ainsi plus de mixité sociale est également prévu. Ce programme de renouvellement urbain porté par la Métropole a été co-construit avec les acteurs de terrain. Les actions menées par Auvergne Habitat, s'inscrivent pleinement dans les projets urbains de chaque quartier. Ils ont conduit parfois à envisager d'autres actions que celles identifiées initialement par notre société. Ainsi d'un projet de réhabilitation de 160 logements sur La Gauthière, et parce que le projet urbain a montré qu'une ouverture sur la métropole, en lien avec une dédensification forte, était nécessaire pour changer le quartier, Auvergne Habitat s'est engagée au final dans la démolition.

Les programmes de rénovation sont l'occasion d'apporter un regard nouveau sur un quartier. La démolition, quand elle est envisagée, permet de retravailler l'emprise foncière pour, en partenariat avec la puissance publique, apporter une offre multiple et adaptée au territoire : services publics, activité et logements.

Alain GORAGUER,
Directeur technique



QUELQUES MOTS SUR LE NPRU DE L'AGGLOMÉRATION CLERMontoISE

Dans son avis du 26 avril 2019, l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) et ses partenaires ont validé le projet de renouvellement urbain de la métropole clermontoise.

Ce projet porte l'ambition de transformation des quartiers des Vergnes, de la Gauthière et de Saint-Jacques.

Ces trois quartiers avaient été retenus en décembre 2014 au titre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPRU), parmi les 200 quartiers sélectionnés d'intérêt national par l'ANRU.

Ce nouveau programme est une opportunité de transformer positivement et durablement l'image des quartiers, autour d'un urbanisme au service d'une ville créative, nature et pour tous. Il complète les actions réalisées dans le 1er programme 2006-2018.

La convention de renouvellement urbain qui a été signée entre la métropole et l'ensemble des partenaires avec l'ANRU le 4 juillet 2019,

prévoit ainsi la réalisation d'opérations qui transformeront les 3 quartiers au cours des 15 prochaines années.

Au total le projet représente un investissement de 389 M€ soit :

- Ville de Clermont pour 41,8 M€
- Clermont Auvergne Métropole pour 80,2 M€
- Les bailleurs sociaux pour 267 M€ dont 63 M€ pour Auvergne Habitat

L'ANRU a confirmé sa participation pour 122,479 M€ dont 92 M€ de subvention.

Les transformations concernent les espaces publics ou privés : voiries, stationnements, équipements sportifs et culturels, ... et le logement.

Contact :
Céline SERIEYS, Chargée de communication,
Auvergne Habitat
c.serieys@auvergne-habitat.fr

LA GAUTHIÈRE



4 390 habitants
 1 832 logements
 78% logements sociaux

Projets sur 15 ans

- Création de 150 logements pour la diversification de l'habitat du sud du quartier dont **10 logements en accession sociale par Auvergne Habitat.**
- Démolition de 40 logements en cœur de quartier et déconstruction progressive d'une partie du patrimoine à l'ouest représentant 390 logements, dont **160 par Auvergne Habitat.**
- Poursuite des réhabilitations avec **531 logements concernés.**
- Intervention sur les copropriétés.

SAINT-JACQUES



3 300 habitants
 1 775 logements
 88% logements sociaux

Projets sur 15 ans

- Réhabilitation de 140 logements en complément des opérations de restructuration actées dans le protocole.
- Construction de 229 nouveaux logements en diversification dont **30 logements en accession sociale par Auvergne Habitat.**
- Démolition de 522 logements de l'Allée des Dômes et de la Muraille de Chine, ainsi que 72 logements sociaux du secteur Winston-Churchill.

LES VERGNES :



2 240 habitants
 880 logements
 67% logements sociaux

Projets sur 15 ans

- Construction de 153 logements, dont **11 logements en accession sociale par Auvergne Habitat**, pour valoriser le potentiel du quartier en continuité avec le développement de la Grande Plaine.
- Réhabilitation et résidentialisation de 317 logements sociaux dont **75 par Auvergne Habitat.**
- Démolition de 268 logements sociaux, dont **134 par Auvergne Habitat.**
- Intervention sur les copropriétés.



Les habitats mobiles et modulaires, destinés à accueillir les familles hébergées au Centre d'Hébergement d'Urgence, en cours de pose à L'Autre Soie.

C'est le début des travaux à l'Autre Soie ! Après le dépôt du permis de construire, fin 2019, les habitats mobiles et modulaires sont désormais en cours de pose sur le parking situé devant le bâtiment du Centre d'Information et d'Orientation à l'Autre Soie, au 24 rue Alfred de Musset à Villeurbanne au coeur du projet Carré de Soie.

Du lundi 6 au mercredi 8 juillet, ce sont les 18 premiers modules sur les 52 que comporte le programme qui ont commencé à être posés par l'entreprise Arbonis, filiale de VINCI Construction France, en charge de la création de ces modules innovants comprenant une part importante de matériaux biosourcés. Une fois solidarisés et connectés aux réseaux, ces 18 modules en ossature bois préfabriqués en usine donneront naissance au premier des 3 bâtiments qui

composeront l'ensemble de cette « résidence éphémère » sur 3 niveaux.

La livraison de l'intégralité des modules et la mise en place des aménagements extérieurs (escaliers, coursives...) sont prévues pour décembre : les 52 modules composeront les 22 logements (soit environ 100 places d'hébergement) qui permettront d'accueillir l'intégralité des familles hébergées actuellement au Centre d'Hébergement d'Urgence géré par ALYNEA. Les logements sont modelés selon les besoins des familles : un logement peut ainsi être composé de plusieurs modules.

En attendant le déménagement des résidents dans ces modules, les travailleurs sociaux d'ALYNEA travaillent avec les familles afin de concevoir ensemble l'aménagement de leur futur espace de vie et de leur permettre

d'envisager sereinement les changements occasionnés dans leur quotidien, tant d'un point de vue matériel que personnel. Une façon dynamique et participative d'aider à la transition entre leur environnement actuel et les habitats modulaires et mobiles qui les accueilleront durant 3 ans.

En plus des 22 logements -dont 2 adaptés aux personnes à mobilité réduite-, ce programme, dont la maîtrise d'oeuvre est confiée à Est Métropole Habitat, intégrera un espace d'accueil et de bureau pour le personnel encadrant d'Alynea, ainsi que des locaux communs dédiés aux résidents (salle commune, laverie, local vélo, local poussettes).

A l'issue de leur utilisation sur ce site, ces modules seront retirés et poursuivront leur mission sur d'autres sites de l'Est de la Métropole, répondant

ainsi à de nouveaux projets d'hébergement d'urgence. Ils prendront alors leurs formes définitives : ces 22 logements se transformeront en 40 logements T1 de 40m², destinés à accueillir jusqu'à 40 personnes en situation d'isolement.

Cette solution d'habitat provisoire a pu voir le jour sur le site de l'Autre Soie grâce au financement, pour plus d'un tiers du coût de cette opération, de l'Europe dans le cadre de l'initiative Urban Innovative Actions et de la Métropole de Lyon.

Contact :

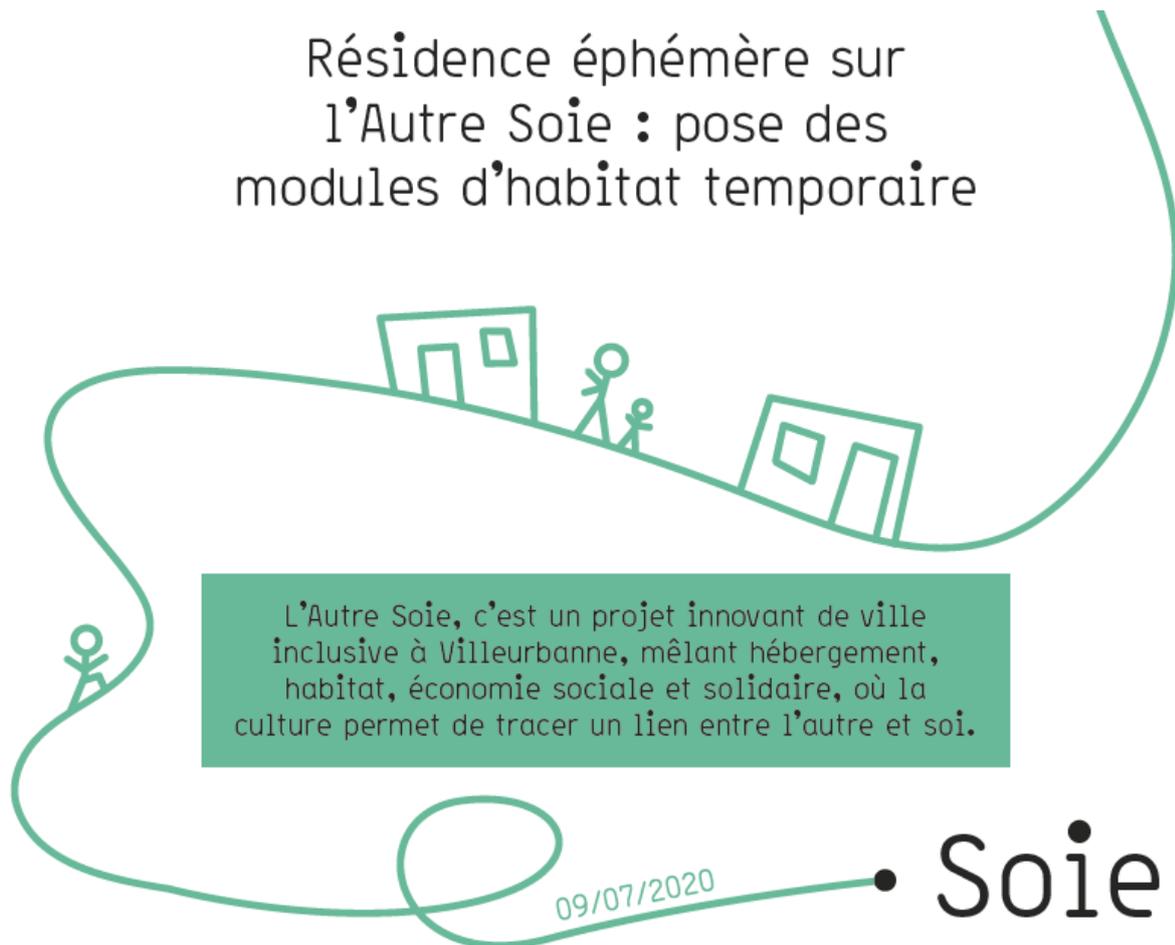
Françoise Lagarde
Responsable communication
Est Métropole Habitat

T: 06 74 83 25 45

f.lagarde@est-metropole-habitat.fr

<https://autresoie.com/>

Résidence éphémère sur l'Autre Soie : pose des modules d'habitat temporaire



L'Autre Soie, c'est un projet innovant de ville inclusive à Villeurbanne, mêlant hébergement, habitat, économie sociale et solidaire, où la culture permet de tracer un lien entre l'autre et soi.

• Soie

AU CŒUR DE VALENCE ROMANS HABITAT !

Sous l'impulsion de Bernard HOBERG, Directeur Général de VALENCE ROMANS HABITAT et de Ludvine LE GUEN, Directrice des Ressources Humaines et de la Communication, un travail conséquent a été réalisé sur l'accueil des nouveaux arrivants à VALENCE ROMANS HABITAT.

Piloté par Jean-Baptiste Hamon et Albin PLASSARD en lien avec le service communication, un process d'intégration a été mis en place avec en ligne de mire l'édition d'un livret à remettre aux nouveaux collaborateurs lors de la prise de poste.

A noter que ce livret sera également distribué à l'ensemble des collaborateurs de VRH.

Cette initiative contribue ainsi à défendre une marque employeur de qualité et une recherche permanente pour valoriser les richesses de notre entreprise.

En exclusivité les bonnes feuilles !

Sortie officielle : septembre 2020

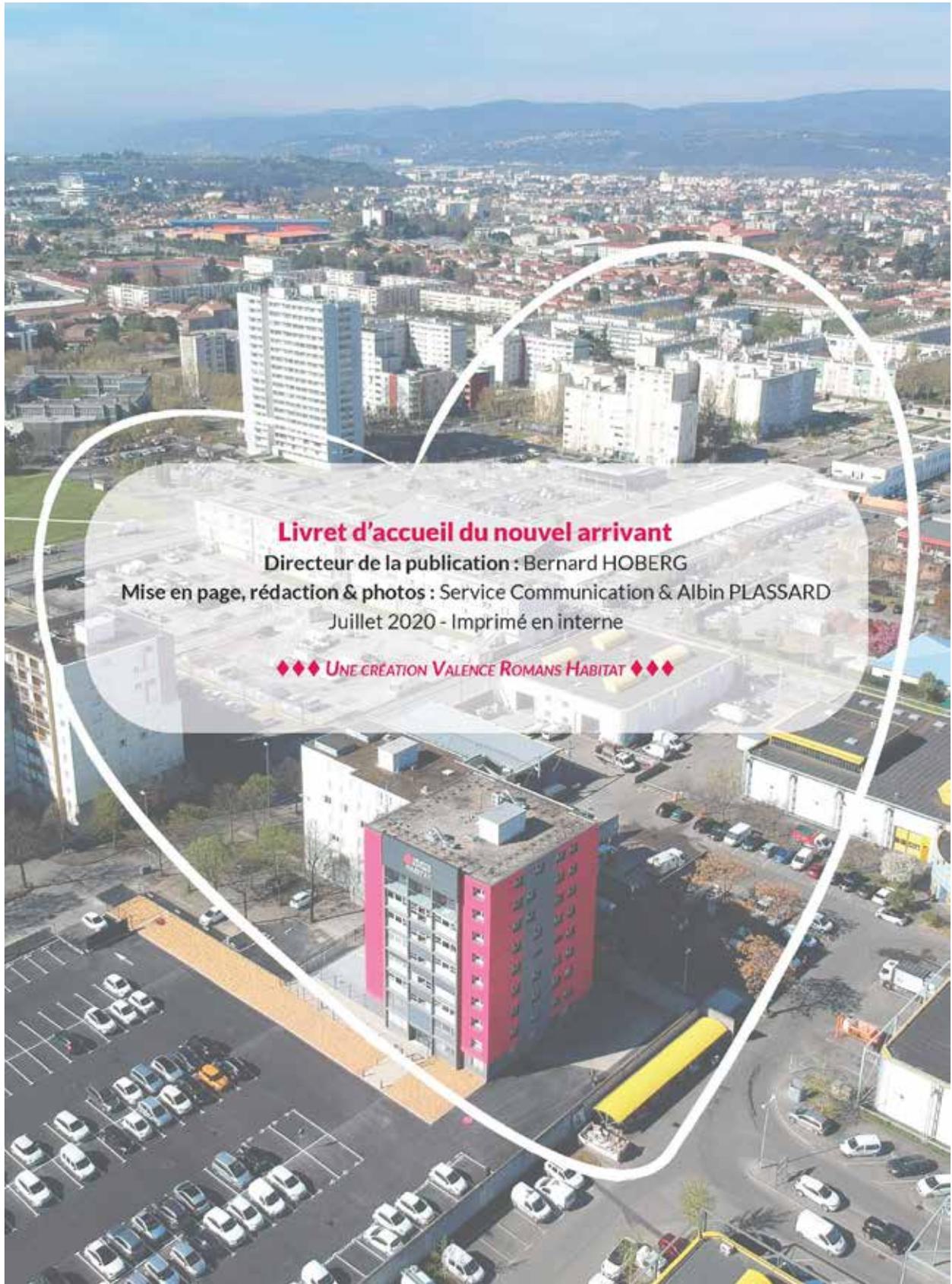
Contact :

**Responsable de la communication
Valence Romans Habitat**

r.boudreaux@valenceromanshabitat.fr

www.linkedin.com/company/valence-romans-habitat/





Livret d'accueil du nouvel arrivant

Directeur de la publication : Bernard HOBERG

Mise en page, rédaction & photos : Service Communication & Albin PLASSARD

Juillet 2020 - Imprimé en interne

◆◆◆ *UNE CRÉATION VALENCE ROMANS HABITAT* ◆◆◆



LYON MÉTROPOLÉ HABITAT OUVRE UNE NOUVELLE RÉSIDENCE SENIORS EN PLEIN CENTRE DE LA CROIX-ROUSSE

La nouvelle résidence seniors de Lyon Métropole Habitat a accueilli ses premiers locataires mercredi 22 juillet prochain au 28 rue de Cuire en plein centre du quartier de la Croix-Rousse. Baptisée « Feel Croix-Rousse », elle se compose de 24 logements spécialement conçus pour répondre aux besoins des personnes âgées. Les locataires bénéficieront en outre des services d'une travailleuse sociale et profiteront bientôt du nouveau café intergénérationnel Café Daddy, situé au rez-de-chaussée.

UNE RÉSIDENCE SPÉCIALEMENT CONÇUE POUR LES SENIORS

Composés de 2 à 3 pièces, les 24 logements sont tous adaptés aux normes de la charte « Bien vivre

chez soi ». Ils disposent à ce titre d'un ensemble d'équipements qui favorisent le maintien à domicile des locataires en perte d'autonomie : portes intérieures à large passage, douche extra-plate avec siège intégré et barre de maintien, volets roulants à commande électrique, interrupteurs avec témoins lumineux...

La résidence est l'un des 4 bâtiments du programme immobilier construit par le promoteur Cogedim sur une propriété foncière de Lyon Métropole Habitat. Sa situation à moins de 400 mètres du métro et à proximité immédiate de nombreux commerces et services correspond idéalement aux critères d'implantation des résidences seniors de Lyon Métropole Habitat.

Un projet social partenarial

Fort de son expertise de l'habitat senior, Lyon Métropole Habitat s'est associé à plusieurs partenaires locaux pour proposer aux locataires un accompagnement social à la fois individuel et collectif. Une travailleuse sociale indépendante travaillera en lien étroit avec les collaborateurs de Lyon Métropole Habitat. Elle jouera le rôle de référente auprès des locataires.

Chaque locataire aura ainsi la possibilité de bénéficier d'un suivi personnalisé. Une visite d'accueil permettra de comprendre les besoins des nouveaux locataires et de les accompagner dans leur emménagement. Cette référente assurera également une permanence régulière sur la résidence pour aider les locataires qui le souhaiteront à s'investir dans la vie locale.

Lyon Métropole Habitat s'est également associé à l'association Entour'Age Solidaire qui lutte contre l'isolement des personnes âgées à Lyon. Au mois d'octobre, l'association ouvrira un café intergénérationnel, baptisé Café Daddy, au rez-de-chaussée de la résidence.

Avec l'aide de bénévoles, ce lieu proposera des animations variées plusieurs fois par jour pour favoriser les échanges entre les générations en tirant profit de la proximité immédiate d'une crèche et d'un lycée professionnel. Lyon Métropole Habitat prendra en charge le coût de l'adhésion des locataires à cette association, ainsi le coût de leur abonnement annuel.

Une gamme de solutions pour répondre aux enjeux du vieillissement

Avec près d'un titulaire de bail sur quatre âgé de plus de 65 ans, Lyon Métropole Habitat met en œuvre une stratégie globale d'accompagnement des seniors en apportant des réponses diversifiées, à la fois en termes d'adaptation du bâti, d'offre de logements et de services spécifiques.

Le bailleur social a formé ses 240 gardiens d'immeubles à une veille de proximité et à une écoute adaptée des locataires vieillissants afin de détecter le plus en amont possible les risques et prévenir la perte d'autonomie.

Lyon Métropole Habitat poursuit l'adaptation des logements de son parc, à raison de 100 à 150 logements par an. Les travaux, consistent par exemple à remplacer les baignoires par des douches de plain-pied. De plus, dans chaque programme neuf, 20 % des logements sont adaptés dès leur conception dans le but de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées.

L'entreprise s'attache par ailleurs à proposer des solutions innovantes à l'instar de la résidence « Feel Croix Rousse ». Autres exemples, les résidences Vill'Age ® de Champagne-au-Mont-d'or et de Bron concrétisent un nouveau concept d'habitat senior à loyer abordable, intermédiaire entre le logement familial classique et l'établissement médico-social.

Enfin, lorsque le maintien à domicile n'est plus envisageable, d'autres solutions existent. Foyers pour personnes âgées, foyers autonomie, Ehpad, Lyon Métropole Habitat est propriétaire de plus d'une vingtaine d'établissements spécialisés dont la gestion est assurée par des organismes spécialisés.

Contacts

Valérie Thollon
Responsable de communication
Lyon Métropole Habitat
vthollon@lmhabitat.fr

Gaspard Monnier
Responsable de communication
Lyon Métropole Habitat
gmonnier@lmhabitat.fr

VERS UNE MAITRISE D'OUVRAGE EXEMPLAIRE

La maîtrise d'ouvrage de Loire Habitat s'organise pour répondre aux FUTURES OBLIGATIONS en matière de VALORISATION DES DÉCHETS

La Loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire contraint les maîtres d'ouvrage à établir désormais des diagnostics relatifs à la gestion des produits, matériaux et déchets issus des opérations de déconstruction et de réhabilitation significatives. Cet inventaire des ressources permettra de diriger les matériaux vers des filières de réemploi, réutilisation ou recyclage en priorité, avant d'envisager leur valorisation énergétique, voire leur enfouissement en dernier recours.

En mars 2020, DEMOCLES, plateforme collaborative cofinancée par l'ADEME et Ecosystem a lancé un appel à projet pour accompagner 50 maîtres d'ouvrage déterminés à être plus vertueux et structurés dans leurs pratiques soit dans le cadre d'une approche globale, soit à partir d'un chantier exemplaire.

Loire Habitat, déjà engagé dans une démarche RSE depuis plusieurs années, a été retenu, et a souhaité se tourner vers la première solution. Ainsi, l'Office du Département de la Loire va pouvoir se doter des outils et clauses nécessaires pour améliorer la valorisation de ces ressources nouvelles et répondre à ses objectifs en termes d'économie circulaire et ce, dans la durée.

Dès cet été, les échanges ont démarré avec les

Bureaux d'Etudes, par la réalisation d'un état des lieux des pratiques actuelles afin d'évaluer le degré de prise en compte du sujet « déchets » dans les marchés de travaux des travaux de réhabilitation/démolition. Ce diagnostic permettra à Loire Habitat de se situer par rapport à un référentiel et d'identifier les pistes de progrès à mettre en œuvre.

L'Ecole des Mines de Saint Etienne ainsi que la Fédération du BTP Loire, sollicités par Loire Habitat, ont accepté de se joindre au projet, le premier en guidant les choix de l'Office grâce à la mesure de la pression environnementale et la comparaison avec des solutions alternatives et le second, sur le volet formation et partage des bonnes pratiques avec les entreprises.

Liens vers articles de presse :

➤ **Batiweb** : <https://www.batiweb.com/actualites/developpement-durable/50-maitres-d-ouvrage-exemplaires-26-laureats-deja-retenus-2020-07-24-36702#null>

➤ **Environnement magazine** : <https://www.environnement-magazine.fr/recyclage/article/2020/07/23/129741/deja-26-maitres-ouvrage-retenus-pour-appel-projets-maitres-ouvrage-exemplaires>

➤ **Batijournal** : <https://batijournal.com/26-maitres-douvrage-exemplaires/104552>

➤ **Le Moniteur** : <https://www.lemoniteur.fr/article/dechets-de-chantiers-l-ademe-retient-26-maitres-d-ouvrages-exemplaires.2098519>

CONTACTS

Carole QUEVILLY

Chargée des relations publiques

Loire Habitat

C.Quevilly@loirehabitat.fr



APPEL À PROJETS

**50 MAÎTRES D'OUVRAGE
EXEMPLAIRES**





26 maîtres d'ouvrage lauréats de la 1ère session de l'appel à projets « Maîtres d'ouvrage exemplaires »

Le 12 mars 2020, DÉMOCLÈS lançait l'appel à projets « 50 maîtres d'ouvrage exemplaires ». Co-financé par l'ADEME et ecosystem, il doit permettre à 50 maîtres d'ouvrage d'acquérir des pratiques d'exemplarité dans leurs futurs chantiers en matière de gestion et de valorisation des déchets lors des opérations de démolition et de réhabilitation de bâtiments. Malgré la crise sanitaire, le calendrier a été pleinement respecté avec une vraie mobilisation des maîtres d'ouvrage. 26 d'entre eux, représentatifs de la diversité des territoires et des types de maîtres d'ouvrage, ont été retenus et entament progressivement leur programme d'accompagnement. La seconde session de recrutements pour cet appel à projets est d'ores et déjà ouverte avec une date limite de dépôt des dossiers de candidature fixée au vendredi 18 septembre 2020.

La nouvelle loi AGEC (Loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire), étape clé de la transition écologique et solidaire, vient renforcer la mise en place de l'économie circulaire pour la gestion des déchets du bâtiment. En tant que commanditaire, le maître d'ouvrage est

un acteur clé de cette transition pour le secteur du bâtiment. L'appel à projets s'inscrit dans ce cadre. Il s'agit pour les lauréats d'une vraie opportunité pour passer de l'intention à l'action et faire évoluer leurs pratiques. « Il s'agit aussi que cette exemplarité irrigue progressivement et dans la durée l'ensemble du secteur. » Rym Mibaa, coordinatrice de la plateforme collaborative DÉMOCLÈS.

En quoi consiste l'accompagnement ?

Les lauréats vont bénéficier d'un accompagnement par un groupement de bureaux d'études (Elcimai Environnement / Ginger-Deleo) pour les aider à réaliser un état des lieux de leurs pratiques, leur proposer un plan d'actions dans leur conduite du changement et un suivi dans sa mise en oeuvre.

Un état des lieux initial réalisé sous forme d'un diagnostic permettra d'évaluer le degré de prise en compte du sujet « déchets » dans les marchés de travaux actuels et passés dans le cadre des opérations de réhabilitation / démolition. Le résultat, présenté sous la forme d'un baromètre, va permettre au maître d'ouvrage de se situer

par rapport à un référentiel et d'identifier les pistes de progrès à mettre en oeuvre.

Deux types d'accompagnements au choix sont proposés :

➤ **Avec une « approche globale »**

Il s'agit d'accompagner le maître d'ouvrage dans l'évolution de ses pratiques pour l'ensemble de ses futurs chantiers, indépendamment de tout chantier en cours.

➤ **Autour d'un « chantier exemplaire »**

Il s'agit d'accompagner le maître d'ouvrage sur une opération spécifique de démolition ou de réhabilitation qui lui servira de démonstrateur en vue d'une généralisation de ses pratiques.

Qui sont les 26 lauréats ?

La première vague de candidatures s'est clôturée le 30 avril dernier et a rencontré un grand succès. L'analyse des dossiers a été réalisée par ecosystem et l'ADEME selon des critères objectifs visant à obtenir une représentativité des maîtres d'ouvrage sélectionnés en fonction des critères suivants :

- Répartition géographique
- Catégorie de maîtres d'ouvrage (public, privé...)
- Typologie de bâtiments (logements, industriels, bureaux...)
- Type d'opérations (démolition, réhabilitation lourde...)

Les profils retenus :

- **11 BAILLEURS SOCIAUX, ➤ 4 COLLECTIVITÉS LOCALES, ➤ 4 ÉTABLISSEMENTS PUBLICS FONCIER ➤ 2 FONCIÈRES, ➤ 2 PROMOTEURS, ➤ 2 AMÉNAGEURS ➤ 1 ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ**

18 maîtres d'ouvrage retenus ont fait le choix d'un accompagnement global :

- BREST METROPOLE HABITAT
- FRANCE LOIRE
- LOIRE HABITAT
- MISTRAL HABITAT
- REGIE IMMOBILIERE DE LA VILLE DE PARIS (RIVP)
- VALOPHIS HABITAT OPH 94

- NEOTOA
- REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES
- VILLE DE PARIS
- ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'Auvergne
- ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE L'ÎLE-DE-FRANCE
- ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NOUVELLE AQUITAINE
- ASSISTANCE PUBLIQUE – HOPITAUX DE PARIS
- SNCF GARES & CONNEXIONS
- SNCF IMMOBILIER
- NEXITY
- LA FABRIQUE DES QUARTIERS LILLE
- SPL ENSEMBLE

8 maîtres d'ouvrage retenus ont fait le choix d'un accompagnement sur un chantier test :

- 1001 VIES HABITAT
- ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER NORD PAS DE CALAIS
- OPAC 36
- OPALY
- SARTHE HABITAT
- CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE
- GRENOBLE-ALPES METROPOLE
- SOLIHA PAYS BASQUE

DÉMOCLÈS est une plateforme collaborative d'acteurs co-financée par l'ADEME et ecosystem. Elle vise à améliorer les pratiques en matière de prévention et de gestion des déchets du second oeuvre issus de chantiers de réhabilitation lourde et de démolition. DÉMOCLÈS réunit un grand nombre de partenaires représentatifs de la maîtrise d'ouvrage/maîtrise d'oeuvre, des entreprises de travaux, des gestionnaires de déchets et des industriels autour d'une ambition, celle de détourner les déchets du second oeuvre de l'élimination vers les filières de valorisation pour aller vers une économie circulaire des déchets du second oeuvre du bâtiment.

Contact

Pascale Hayter
Agence Relations d'Utilité Publique
pascale.hayter@agence-rup.net

**> Population vieillissante
Relogement <
> Habitat modulaire
Maîtrise d'ouvrage <**



**Renseignements - Service Communication AURA-HLM
CHLOÉ GIRAUD - CHARGÉE DE MISSION COMMUNICATION
TÉL. 04 78 77 01 13
C.GIRAUD@AURA-HLM.ORG**

